

L'UTP

mai 2009

L'UTP est le syndicat professionnel du transport public urbain et du transport ferroviaire. Il représente près de 200 entreprises adhérentes qui emploient près de 100 000 salariés (hors SNCF), effectuent 5 milliards de voyages, pour un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros*. Ces entreprises sont indépendantes ou liées aux groupes Keolis, Transdev, Veolia Transport, ou à l'association AGIR. La RATP et la SNCF sont également adhérentes de l'UTP.

Sa gouvernance

Le Conseil d'administration de l'UTP, élu pour deux ans, est composé de vingt administrateurs dont :

- . le Président
- . quatre Vice Présidents
- . les Présidents des commissions de l'UTP :
 - affaires ferroviaires
 - affaires sociales
 - économie et société
 - législation et affaires européennes
 - techniques, énergies et développement durable.

Le Délégué général, sous l'égide du Président et du Conseil d'administration, propose et conduit la mise en oeuvre de la stratégie de l'UTP et veille au développement de l'image de la profession.

Ses positions

L'UTP prend la parole pour la défense des intérêts des entreprises de transport public urbain de voyageurs et de transport ferroviaire. Elle réagit ainsi sur les sujets qui font l'actualité des transports en formulant des avis, des observations, des propositions de mesures, ou en apportant sa contribution aux questions soulevées par le débat législatif. Ces prises de position sont réunies dans un recueil, *Grand Angle*, téléchargeable sur le site de l'UTP, www.utp.fr.

Ses missions

- . la représentation de la profession et la défense des intérêts collectifs des entreprises adhérentes
- . la gestion des conventions collectives dont elle a la responsabilité
- . la coopération et la complémentarité avec les autres entreprises, associations ou organisations professionnelles de transport public de voyageurs ou de transport ferroviaire
- . la promotion du transport public de voyageurs et du transport ferroviaire.

Ses publications

- . le rapport annuel d'activité
- . les chiffres clés du transport public urbain
- . le bilan social
- . le rapport sécurité
- . l'annuaire de la tarification
- . l'état du parc de véhicules
- . l'annuaire des adhérents.

Une organisation certifiée

L'UTP est certifiée AFAQ Service Confiance® depuis avril 2008. L'audit de contrôle annuel de mars 2009 a confirmé, sans réserve, la certification de l'UTP.

* chiffres 2007

Sa revue

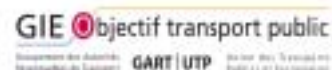


Edité par l'UTP, Transport Public est la revue de référence de la profession. L'édition a été déléguée à Institutionnel Médias.

Le Directeur de la publication et le Rédacteur en chef ont choisi une ligne éditoriale qui valorise toutes les formes de mobilité à l'écrit et à l'écran.

Parallèlement à la revue mensuelle, son site www.revue-transport-public.com relaie au quotidien l'information qui fait l'actualité de la mobilité.

Le GIE Objectif transport public



Le GIE Objectif transport public sensibilise les professionnels du secteur ainsi que le grand public aux enjeux de la mobilité durable. Il organise des événements pour la promotion du transport public.

Il est dirigé par un Conseil d'administration composé à parité de représentants de l'UTP (opérateurs de transport) et du GART (autorités organisatrices de transport). Il est présidé en alternance par l'UTP et le GART.

Le GIE organise :

- . *La Journée du transport public - 16 septembre 2009* dans le cadre de la Semaine européenne de la Mobilité - www.journeedutransportpublic.fr
- . *Les Rencontres nationales du transport public - 25-27 novembre 2009 à Nice* - www.objectiftransportpublic.com
- . *Le Salon européen de la mobilité, Transports Publics - 8/10 juin 2010 à Paris* - www.transportspublics-expo.com